

LE PROGRES DU GOLFE

No 28 - 32e année

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Rimouski, 18 Octobre 1935

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

Imprimé à l'Imprimerie Gilbert, Ltée

Abonnement: \$1.00 par année

LA PHÉNOMÉNALE VICTOIRE

Au premier-ministre Bennett succède MacKenzie King. Telle est la volonté du peuple canadien, qui, d'un geste énergique, d'un vote tellement formidable qu'il en est stupéfiant, vient d'arracher le pouvoir des mains de son favori de 1930.

Dans toutes les provinces du Dominion, d'un océan à l'autre, sauf l'Alberta qui n'a pas trahi sa confiance au Crédit Social, le sentiment populaire s'est manifesté avec une force sensiblement identique en faveur de M. King, du parti libéral et de ses candidats. Jamais chef de gouvernement canadien, depuis la Confédération, n'a joui, comme le nouveau premier-ministre, d'une aussi grande mesure de confiance publique, disposé d'une aussi considérable pluralité à la Chambre des Communes. Il est indéniable que le courant qui l'a porté au pouvoir a été impétueux, irrésistible, à l'emporte-pièce.

Ainsi mandaté, ainsi pourvu d'une énorme majorité parlementaire, le vainqueur sera solidement en état de montrer sa pleine valeur, sans restriction, pour administrer et gouverner le pays, et de justifier l'immense espoir que vient de mettre en lui, presque d'emblée, l'électorat.

Le verdict du 14 octobre, si paradoxal que cela semble, démontre que le peuple canadien est devenu décidément indépendant et versatile. Cinq ans après avoir comblé M. Bennett de ses préférences, voici, en effet, qu'il lui tourne le dos et le délaisse de la façon la plus résolue, au point de réduire soudain le grand parti conservateur, vieux comme la Confédération, à l'état d'un groupe minuscule, faible et désemparé, de 41 représentants. On ne peut voir en cela un simple accident. Jusqu'à la province la plus foncièrement tory qui s'est, en l'occurrence, fortement libéralisée et s'est mise à l'unisson! Comment se comportera-t-il, le peuple, dans quatre ou cinq ans, à l'égard de ses élus d'aujourd'hui? La phénoménale victoire libérale du 14 octobre renferme, en elle-même, un avertissement et une mise en garde que les vainqueurs ou ceux qui les conduisent ne peuvent manquer d'avoir déjà compris.

Depuis la chute de Laurier jusqu'à 1930, le Canada a, en moyenne, changé d'administration fédérale tous les dix ans. Mais depuis 1930... c'est le deuxième parti qui entreprend la tâche de rendre le peuple plus heureux. Nous souhaitons, en toute sincérité, qu'il y réussisse.

Le résultat des élections

173 sièges aux libéraux (en comprenant 4 indépendants), 42 aux conservateurs (dont 1 indépendant), telle est la position des vieux partis à la suite des élections du 14 octobre. Les 30 autres sièges se sont répartis comme suit: 17 "Crédit Social", 8 C. C. F., 1 Restauration, 2 L.-P., 1 UFO-Ouv., 1 indépendant. — Total, 245.

Le tableau suivant, qui fait voir le résultat par provinces, a été préparé hier par la Presse Canadienne:

Partis	Tot.	IPE	NE	NB	Qué	Ont	Man	Sask	Alta	CA	Yu.	kon
Conservateurs	41	0	0	1	5	26	2	1	1	5	0	0
Libéraux	169	4	12	9	56	55	11	16	1	5	0	0
C. C. F.	8	0	0	0	0	2	2	0	0	4	0	0
Reconstruction	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Crédit Social	17	0	0	0	0	0	0	2	15	0	0	0
Conservateurs ind.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Libéraux ind.	4	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0
Indépendants	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
UFO-Ouv.	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
L.-P.	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Total	245	4	12	10	65	82	17	21	17	16	1	0

DANS RIMOUSKI

LE GENERAL FISET ELU PAR 4630 DE MAJORITE

9069 VOTES POUR LE VAINQUEUR
4439 POUR M. R.-E. ASSELIN. — 748 POUR M. G.-A. MORIN.

Majorités	Fiset	Asselin	Morin
FISET Localités			
327—Rimouski (ville)	1145	818	166
625—Trois-Pistoles	935	310	49
239—St-Françoise	281	42	37
166—St-Jean de Dieu	428	262	37
18—Biencourt	128	110	11
73—Lac des Aigles	105	32	24
79—Canton Bédard	95	16	6
69—St-Mathieu	150	81	8
107—St-Simon	212	105	1
386—St-Fabien	635	259	45
86—Bic	434	348	30
12—St-Valérien	180	168	2
61—N.-D. du Sacré-Coeur	156	96	28
185—Rimouski (paroisse)	396	211	37
105—St-Blandine	223	118	9
70—Mont-Lebel	118	48	4
104—St-Narcisse	157	63	26
136—Pointe-au-Père	158	22	4
289—St-Anaclet	418	129	15
50—Luceville	132	82	12
88—St-Luce	176	88	11
172—St-Donat	245	73	44
149—St-Gabriel	223	74	15
91—St-Marcellin	136	45	17
91—Les Hauteurs	250	159	37
181—St-Flavie	221	40	9
411—Mont-Joli	745	334	27
5—St-Jean-Baptiste	50	45	11
67—St-Joseph de Lépage	105	38	7
168—St-Angèle	393	225	15
21—Voteurs absents	22	1	0
9—Poll provisoire	17	8	1
4630	9069	4439	748

EN 1935		
Le nombre des électeurs sur les listes était de	19,833	
Le nombre des électeurs qui ont voté	14,256	
Se sont abstenus ou ont été incapables de voter	5,577	
EN 1930		
Le nombre des électeurs était de	13,564	
Le nombre de ceux qui votèrent fut de	11,043	

RETRACTATION

Je, soussigné, Louis-Philippe Rioux, avocat, de Sayabec, déclare:— Que les accusations que j'ai portées contre M. Adélar Bélanger, de Sayabec, dans un article publié sous ma signature dans le "Journal" du 25 avril 1935 sont fausses.

J'autorise M. Bélanger à publier la présente rétractation, à mes frais, dans "L'Événement" de Québec et le "Progrès du Golfe" de Rimouski — sans commentaires.

Et j'ai signé à Rimouski, ce quinze octobre 1935.

(Signé) Ls.-P. RIOUX.

Députés des trois comtés voisins : Rimouski, Témiscouata, Matane



Sir Eugène Fiset
RIMOUSKI



M. Jean-F. Pouliot
TEMISCOUATA



M. Arthur-J. Lapointe
MATANE

DANS MATANE

M. ARTHUR LAPOINTE, DE PRICE, EST ELU

C'est M. Arthur-J. Lapointe, de Priceville, qui a remporté la victoire dans le comté de Matane à l'élection fédérale de lundi dernier.

M. Lapointe a recueilli 4980 voix; M. Henri LaRue, le député sortant et candidat conservateur, 4860; et M. G.-L. Dionne, le candidat officiel du parti libéral, 4513.

La lutte a été très contestée entre les trois concurrents, à tel point que le résultat demeura quelque temps incertain en attendant les résultats du vote dans certains polls éloignés. Mais la victoire avait bel et bien favorisé M. Lapointe d'une façon indubitable et décisive.

Les chiffres que nous publions plus haut ne sont que préliminaires et sujets à modifications.

M. ARTHUR-J. LAPOINTE

L'élu du 14 octobre, dont le nom est maintenant connu dans tout le pays avec ceux des autres vainqueurs, est un nouveau venu dans l'arène fédérale dont la carrière et la personnalité sont encore ignorées du grand public, hors de son comté de Matane.

Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs quelques notes biographiques sur M. Lapointe qui ne manqueront pas de les intéresser.

Arthur-Joseph Lapointe est âgé de 40 ou 41 ans, natif de St-Ulric de la Rivière-Blanche, fils d'Anselme Lapointe et Adélaïde St-Laurent. Il fit ses études au Séminaire de Rimouski. Depuis sa sortie du collège, il fut d'abord à l'emploi de la Cie de Lainage à Rimouski, durant trois ans, puis

télégraphiste et agent de gare du chemin de fer de Matane, le Canada & Gulf Terminal Railway. Entre temps, il fit du service actif au 22e régiment pendant la Grande Guerre, en Europe, en qualité de signaleur, télégraphiste. De retour d'outre-mer en 1918, il redeint chef de gare du Canada & Gulf Terminal à Priceville (St-Rémi). Le 7 octobre 1935, il fut mis en nomination comme candidat libéral-dissident, en opposition au candidat officiel choisi par la convention libérale et au candidat conservateur, le député sortant de charge. Il a été élu lundi dernier.

Marié à Mlle Anne-Marie Ducharme, il est le père de cinq enfants, vivants: Cécile, Rolande, Anselme, Gabriel et Huguette. Une de ses sœurs, Mme L.-de-Gonzague Bellavance, demeure à Rimouski.

En dessous une liste des majorités obtenues dans quelques paroisses. C'est la seule que nous avons pu obtenir cette semaine.

La révision du scrutin a lieu aujourd'hui même à Matane, chef-lieu du comté.

(Liste partielle)	Matane	436	—
La. La-Dionne	Rivière-Blanche	178	—
pointe rue ne	Petit Métis	33	—
St-Moise	Baie des Sables	69	—
St-Léon le Grand	St-Octave de Métis	39	—
Amqui	Les Boules	100	—
Val-Brillant	Grosses Roches	38	—
Lac au Saumon	Dufaultville	11	—
St-Jeanne d'Arc	St-Luc	65	—
Padoue	Sayabec	—	82
Price	Grand Métis	—	33

DANS TEMISCOUATA

LES MAJORITES DE M. JEAN-FRANÇOIS POULIOT

M. Jean-François Pouliot, candidat libéral et député sortant de charge, a été élu dans son comté de Témiscouata contre deux adversaires, l'un conservateur, M. le Dr Luc LeBel, et l'autre stéveniste, M. H. Dickey, par une majorité de 5,732 voix.

Le nombre des votes que le vainqueur a obtenu dans Rivière-du-Loup (comportant ville et paroisse) est de 2,661; le Docteur LeBel, 1,198; M. Dickey, 38.

Nous publions ci-dessous la liste préliminaire des majorités de M. Pouliot dans chaque paroisse du comté de Témiscouata.

MAJ. POULIOT	Rivière-du-Loup (ville et paroisse)	1,468
Isle-Verte	Rivière-Blanche	141
Cacouna	Sully	104
St-Eloi	St-Antoine	248
N.-D. des Sept Douleurs	St-Modeste	89
St-Paul de la Croix	St-Jean de la Lande	55
St-Clément	Packington	67
St-Arsène	St-Rose du Dégelé	46
St-Cyprien	St-Eusèbe de Cabano	38
St-Hubert	St-Juste du Lac	106
St-Epiphanie	St-Emile d'Auclair	112
Whitworth	Le Jeune	78
St-Honoré	Estcourt	70
St-Louis du Ha! Ha!	Ste-Rita	83
St-Elzéar	Les Etroits	148
Cabano		
Squattek		
Notre-Dame du Lac	TOTAL	5,732

UN PAISIBLE 14 OCTOBRE A RIMOUSKI

La journée de la votation a été fort paisible en notre ville. Même dans les endroits où se tenaient les polls, ou aux alentours, il ne paraissait y avoir aucune excitation. Les électeurs et les électrices allaient voter flegmatiquement, sans presse, et en général en traient et sortaient des bureaux sans s'attarder à bavarder ou discuter sur la grosse question de cette journée. Chacun sembla s'acquiescer dignement d'un grave devoir, sans plus.

De même, après le scrutin et dans la soirée, il n'y eut aucune manifestation. Le plus grand calme régna dans les rues. Les seuls rassemblements de voitures se trouvaient près du comité libéral et... du théâtre, où les cinéphiles assistaient — agréablement — au "Secret d'une nuit".

DANS GASPE

M. Maurice Brasset, C. R., de Percé, a été réélu lundi député de Gaspé, par une majorité de 6030 voix contre M. Ernest Sirois, candidat du parti conservateur, et M. le Dr Clovis Roy, candidat du parti de la Restauration.

DANS BONAVENTURE

L'hon. Charles Marcell reste à la Chambre des Communes le seul député survivant de l'élection de 1900. M. Henri Bourassa, qui avait été élu pour la première fois en 1896, ayant été défait lundi dernier dans son comté de Labelle.

M. Marcell commence un 10e terme parlementaire et sa 36e année comme représentant du comté de Bonaventure à Ottawa. Il est dans sa 76e année d'âge, étant né le 1er juillet 1860.

A l'élection du 14 octobre, il n'avait qu'un adversaire, M. James-J. Jessop, C. R., de Rimouski, candidat conservateur, qu'il a défait par une majorité d'environ 2000 voix.

LES DEPOTS PERDUS

Dans Rimouski, Témiscouata et Gaspé

Tous les candidats défaits lundi dernier, conservateurs et stévenistes, dans les comtés de Rimouski, Témiscouata et Gaspé, ont perdu leurs dépôts.

Pour conserver son dépôt, un candidat défait doit avoir obtenu au scrutin la moitié du total des votes recueillis par le candidat élu.

Le nombre des dépôts qui ont été ainsi perdus aux élections du 14 octobre et qui sont restés au trésor fédéral est très considérable dans le pays. Ils atteignent un montant global de plus de \$68,000.

RECONNAISSANCE

Les Servantes de Jésus-Marie remercient cordialement tous ceux qui leur ont fait l'honneur d'assis-

Le Premier-Ministre du Canada



Le T. Hon. MacKenzie King

UN COMMUNIQUE DE M. HENRI LARUE

L'ex-député de Matane félicite ses remerciements à tous ceux et celles qui m'ont accordé leur appui durant la campagne électorale qui vient de se terminer.

Amqui, 17 octobre 1935.

Je félicite cordialement mon hon. collègue vainqueur, le nouveau député du comté de Matane à la Chambre des Communes, M. Lapointe.

Et j'exprime mes plus sincères remerciements à tous ceux et celles qui m'ont accordé leur appui durant la campagne électorale qui vient de se terminer.

HENRI LARUE.

REMERCIEMENTS DE M. G.-A. MORIN

Aux électeurs et électrices du comté de Rimouski

Je vous dois à tous un chaleureux merci pour la bienveillante attention que vous m'avez accordée durant tout le cours de la campagne électorale.

Le verdict rendu par la population du Canada n'est pas à discuter. Pour ma part, je suis persuadé que nous aurons un bon gouvernement et que les efforts déployés par tous les candidats élus et battus auront contribué à améliorer sensiblement nos administrateurs.

J'ai confiance que les affaires du pays iront de l'avant, dans l'intérêt de tous.

Soyez assurés que j'ai fait ma campagne avec la plus grande sincérité et que j'avais à cœur, avant tout, l'intérêt de la classe laborieuse de notre comté.

Votre dévoué,
GEO.-A. MORIN.

NOUVEAU CONFRERE

Au "Richelleu", hebdomadaire fondé récemment à Saint-Jean, et qui a pour directeur un distingué journaliste d'expérience, M. Dominique Beaudin, nous exprimons nos meilleurs vœux de succès et de longue vie.

PROCHAIN MARIAGE

Le mariage de Mlle Marie-Thérèse Belzile, fille de M. le notaire L.-de-G. Belzile, de Rimouski, avec M. Ethelbert Roy, fils de M. B.-Ls Roy, de Cap-Chat, sera célébré mercredi, 30 octobre, à 9 heures, en la cathédrale de Rimouski.

Il n'y aura pas de faire-part.

ter à la bénédiction de la Pierre Angulaire de leur chapelle et les ont aidés de leur offrande.

Elles sont très touchées de la bienveillance du Clergé et des fidèles envers leur Oeuvre et elles prient notre bon Père céleste de répandre ses abondantes bénédictions sur tous leurs amis et bienfaiteurs. Merci! Merci! Que la Vierge Marie, notre chère mère et médiatrice, vous rende pour nous.

Communiqué.

L'HORRIBLE ARTICLE A LIRE

C'est celui que nous publions dans ce numéro de notre journal en pages 2 et 5. Il contient une saisissante énumération descriptive des effroyables conséquences des accidents d'automobiles. Le réalisme navrant de cet inventaire de morts et de blessures est de nature à inspirer la crainte salutaire des imprudences. Ceux qui en feront la lecture comprendront et n'oublieront pas de sitôt.

DETAIL DU SCRUTIN Dans la ville de Rimouski

Polls	Fiset	Asselin	Morin
1 et 1a	175	64	21
2 et 2a	169	94	26
3 et 3a	180	92	42
4 et 4a	173	101	11
5 et 5a	164	124	16
6 et 6a	134	147	12
7 et 7a	118	118	32
8	32	78	6
TOTAL	1145	818	166
Majorité FISET:	327		
Voteurs absents	22	1	1
Polls prov.	17	8	—

Un peu de tout (Par INSTANT)

L'arène Comme vous, je conserve encore l'espoir qu'elle sera construite cet automne. Les plans sont terminés, les soumissions reçues et le projet ne reste qu'à être approuvé. Les intéressés se réuniront la semaine prochaine pour prendre cette dernière mais si importante décision. La charpente sera en fer et le tout coûtera dans les \$20,000.

Boîte à Mont-Joli

Une foule assez nombreuse emplit la salle municipale de Mont-Joli, mercredi, pour voir aux prises deux boxeurs: un nommé Cyr, de Rivière-du-Loup, champion (parait-il) du Bas St-Laurent et un nommé Francoeur, de Mont-Joli, aspirant au titre de son adversaire. La bataille n'a duré que quelques minutes et Cyr fut déclaré vainqueur après que l'adversaire eut quitté l'arène sous prétexte qu'il avait trop mangé avant le tournoi et que sa digestion allait mal.

Delamarre a peur

Pour une nouvelle, c'en est une, Delamarre, le roi de la force, l'idole de bien des Canadiens, l'homme que nous croyons invincible, a reculé devant un adversaire et a refusé de continuer le combat qu'il avait entrepris contre Jean Henry, devant une assistance de quelque mille personnes à Chicoutimi.

Dès le début de la rencontre, Henry envoya promener Delamarre en dehors des câbles. Celui-ci se refugia parmi la foule et refusa de continuer la lutte. Delamarre n'est pas un lutteur.

AU CONSEIL MUNICIPAL

On trouvera le procès-verbal de la dernière séance en 5e page.

... ET LA MORT T'ATTEND

En publiant avec grand éclat le total des accidents de la route — en émettant des chiffres sur la formidable quantité de morts par l'auto, on ne réussira jamais à convaincre l'automobiliste des dangers épouvantables qui le menacent. Il ne peut traduire ces sèches statistiques en une sangninaire réalité.

Les chiffres excluant la souffrance et l'horreur de l'inhumaine mutilation, c'est-à-dire qu'ils laissent de côté ce qu'il y a de plus important, il faudrait les rendre plus impressionnants.

Un regard furtif jeté en passant sur un sinistre qui vient de survenir ou encore la nouvelle qu'un ami avec lequel on a dîné la semaine dernière est à l'hôpital avec la colonne vertébrale rompue for-

cera tout individu qui n'est pas un imbécile né, à ralentir au moins durant quelques jours. — Mais ce qu'il faut, c'est un tableau mental puissant et durable qui vous rappellera toujours que la mort s'assoit à vos côtés dès que vous prenez le volant, attendant le moment propice de vous sauter dessus! — L'accident dont vous avez été témoin ou dont vous avez contemplé le résultat n'est pas une catastrophe unique. Cette catastrophe se répète à chaque heure du jour dans notre pays et chez nos voisins. — Si vous êtes réellement conscient de ce fait, la lecture dans le journal du lundi que dix de vos concitoyens ont été tués dans les hécatombes de fin de semaine vous semblera bien plus grave que la petite nouvelle que vous regardez à la hâte en cherchant la page sportive.

L'automobile est fourbe comme un chat. Il est difficile de s'imaginer qu'elle puisse devenir le plus mortel des destructeurs. Certains chauffards enthousiastes vous diront que du 65 à l'heure en auto, ça n'a l'air de rien. Mais, 65 milles à l'heure, c'est 100 pieds à la seconde, vitesse qui taxe extraordinairement les freins et les réflexes humains et qui peut en un instant changer cette luxueuse commodité en une bête enragée!

Cela, ce serait un réel exemple de ce que produit tous les jours le stupide désir de brûler les étapes à une vitesse endiablée et de courir tous les risques possibles. Si on pouvait se servir des revenants, nous aurions à chaque endroit dangereux de la route une étourdissante chorale de hurlements inhumains ou encore une rangée de cadavres des deux sexes, de tout âge et de toutes grandeurs, étendus sur l'herbe ensanglantée dans une horrible rigidité.

L'année dernière, un officier de circulation faisait stopper une superbe Hispano qui faisait de la vitesse de grand luxe. Le chauffeur — bon père de famille — avait l'air d'un homme bien conscient de sa responsabilité. Il était évident qu'il amenait les siens faire une agrée, bien randonnée de fin de semaine à la campagne. L'officier coupait court aux protestations polies du papa: "Je vais vous faire grâce cette fois-ci, mais allez-y en douceur. Si vous continuez à cette vitesse, vous ne ferez pas vieux os!" — Quelques minutes plus tard, un automobiliste demande au constable s'il a gratifié l'homme à l'Hispano d'un billet. — "Non", répond l'officier, "je n'ai pas voulu gêner sa journée." — "C'est regrettable" fait observer le chauffeur. "Je vous ai vu l'arrêter et puis j'ai revu l'Hispano à une cinquantaine de milles d'ici; j'en ai mal au coeur! L'auto est replié comme un accordéon et le seul indice qui m'a permis de reconnaître la voiture c'est sa couleur. Ils sont tous morts à part d'un des petits, mais le médecin m'a dit que le bambin ne vivrait pas jusqu'à l'hôpital!"

Vous avez peut-être mal au coeur, vous aussi. Mais à moins que vous ne soyez une incurable brute, un bon examen de ce tableau que l'artiste n'oserait peindre ou une inspection des sinistres conséquences qu'entraîne ce néfaste mélange de gazoline, de vitesse et de stupidité, vous feront beaucoup de bien. Si les faits sont révoltants, ce n'est pas de ma faute. S'il vous est impossible de voyager dans une ambulance ou de voir le docteur à l'oeuvre sur une victime, vous pouvez au moins lire.

— chaque genre d'accident occasionne un arrêt sec ou un effarant changement de direction — et, puisque les occupants (c'est-à-dire vous) continuent leur trajet à la vitesse antérieure et dans la direction qu'ils suivaient précédemment, toutes les surfaces et saillies à l'intérieur de la voiture deviennent de meurtriers projectiles que vous n'avez pas la moindre chance d'éviter. — Vous ne pouvez vous dérober à cette loi absolue du mouvement.

Cela donne franchement l'impression qu'on descend les chutes du Niagara dans un baril d'acier rempli de crampons de rail. Vous aurez de la veine si vous êtes précipité par la porte ouverte de l'auto et alors, selon toute probabilité, vous n'aurez qu'à rencontrer le sol, mais c'est très rare que ça arrive. Il est vrai que vous frappez le terrain avec autant de vélocité que si vous étiez lancé hors d'un train extra-rapide. Mais, vous avez au moins la chance d'éviter ce fatal contact avec le verre brisé et les dures saillies de métal.

Tout peut arriver dans cette seconde de fracas. Vous pouvez même avoir la chance inespérée d'en sortir indemne; on connaît des gens qui ont passé au travers du pare-brise et n'ont eu que d'insignifiantes égratignures. Dans une collision qui change deux autos en véritables tire-bouchons, on verra deux minutes plus tard les occupants — sains et saufs — en train de discuter à tue-tête ce qui vient d'arriver. Mais la mort est là quand même; elle met seulement en vedette son penchant pour le bizarre. Il y a quelque temps, une équipe d'employés-garagistes vient, en ouvrant la porte d'un auto qui avait dégringolé en bas d'un escarpement, sortir monsieur le chauffeur ayant pour seule et unique blessure une légère éraflure à la joue. Mais sa mère était encore dans la voiture, une énorme écluse de bois enfoncée profondément dans la tête, résultat de la brillante idée qu'avait eu l'iston de prendre une courbe glissante en grande vitesse. Pas de sang, pas d'os fra-cassés; rien qu'une morte aux cheveux gris, les mains crispées sur sa bourse qu'elle avait dû serrer ainsi quand elle vit que l'auto quittait le chemin.

Sur la même courbe, un mois plus tard, une automobile poids-plume entra à fond de train dans un arbre. Sur le siège d'avant on trouva un bébé de quatre mois en tour d'éclats de verre mais absolument indemne. C'était une niche que le petit jouait à la mort. Les parents, cependant, n'y participaient pas. Ils avaient manqué leur rôle dans cette comédie — en se broyant tous deux le crâne sur la planche d'indications.

Si vous avez la géniale habitude de dépasser sans regarder ce qu'il y a en avant, assurez-vous au préalable que vos compagnons portent leur carte d'identification, parce qu'il est extrêmement pénible et difficile de reconnaître un cadavre dont toute la face a été arrachée. Habituellement, c'est le conducteur qui est la cible préférée de la mort. Si le volant ne se brise pas, il lui fend le foie ou la rate avec dextérité, ce qui entraîne une hémorragie interne. Ou encore, si le volant se casse, la question est vite réglée par la colonne de direction qui lui passe au travers du ventre.

Mais, ne croyez pas que les collisions ont lieu seulement dans les courbes. La mort peut vous guetter au beau milieu d'un chemin, aussi droit qu'on puisse le vouloir, avec trois allées de circulation. Il y a un tel endroit sur la route "Albany Post Road" où on a enregistré jusqu'à 27 mortalités en un seul

mois d'été. Le droit chemin porte maint chauffeur, habituellement prudent, à dépasser l'auto qui le précède. Au même instant, un automobiliste venant en sens inverse peut avoir la même idée. A la dernière minute, tous deux tentent de se remettre à leur place. Les voitures qu'on dépassait vont s'enfoncer dans les clôtures tandis que ceux qui voulaient dépasser entrent vertigineusement l'un dans l'autre — vlan! — formidable collision où tout est aplati, haché, comprimé, défiguré!

Un officier de circulation nous décrit une telle catastrophe:—Cinq voitures dans un épouvantable mêli-mélo. Sept personnes tuées instantanément, deux expirant en route vers l'hôpital, deux autres mortes plus tard des suites de cet accident. Il se rappelle beaucoup plus qu'il ne le voudrait les détails de ce drame. Il voit encore le médecin se détournant d'un mort! pour s'occuper d'une femme qui a le dos rompu. Trois cadavres qu'on vient de sortir d'une auto, éclaboussés à un tel point par l'huile du carter qu'ils ont l'aspect de cigares machouillés. Un blessé, marchant ici et là, se parlant à lui-même, ne remarquant ni les morts, ni les mourants, n'apercevant même pas le flot écarlate qui coule de son poignet où s'est logée une grosse écharde d'acier. Une jolie fille, le front ouvert, tentant frénétiquement de ramper hors du fossé, malgré sa hanche fracassée. Proportionnellement, un massacre macabre comme celui-ci n'est pas plus remarquable qu'un autre. Sept cadavres ne sont pas plus morts qu'un seul. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant, qui fait partie de l'innombrable armée des victimes de l'auto n'a souffert qu'une mort individuelle.

C'est peut-être inouï, mais une auto qui dégringole en bolide sur un pan de terrain, montant en bouillie chacun des occupants, à chaque minute du trajet, peut s'enrouler si superbement autour d'un arbre que les pare-chocs vont se rejoindre et qu'il faudra une torche à l'acétylène pour les séparer. Dans un cas rapporté il y a quelques mois, on a trouvé une vieille dame, précédemment assise sur le siège d'arrière, qui était venue s'aplatir sur les genoux de sa fille à l'avant de la voiture, deux femmes baignant l'une dans le sang de l'autre, tellement érabouillées toutes deux que l'autopsie ne put révéler si c'était un cou cassé ou un coeur rompu qui avait causé la mort.

Les autos qui capotent se spécialisent dans les blessures cruelles. Par exemple une fracture du pevis vous garantit des mois d'agonie sur un lit d'hôpital, une immobilité complète et, peut-être aussi, une infirmité permanente. L'épine dorsale brisée, résultat d'une secousse violente, est aussi fort douloureuse. Il y a encore les genoux fracassés et les clavicules émietées par un contact ultra rapide avec les côtés de l'auto qui caracolent comme une coquille sur une mer agitée, ou enfin les désastreux ravages que causent les côtes brisées en perforant les poumons et le coeur. L'hémorragie interne qui en résulte n'est pas moins sérieuse parce que la plèvre s'emplit de sang.

Le verre brisé (la vitre de sécurité n'étant pas le moins de sécurité encore universellement adoptée) joue un rôle de tout premier plan dans le drame "Accident". Il fait plus que couper, parce qu'il s'émette et vous fait penser que vous avez reçu au visage la décharge d'un canon rempli de bouteilles cassées. A cette vélocité, un éclat dans l'oeil et c'est la cécité! — Une jambe ou un bras qui passe au travers d'un pare-brise peut être entaillé jusqu'à l'os. Le verre traverse les veines, les muscles, les artères, comme le couteau d'un boucher dans une pièce de viande, et vous fait perdre rapidement une mortelle quantité de sang. Même la vitre de sécurité peut être dangereuse quand l'auto qui file à toute allure rencontre un obstacle de bonne dimension. On nous a raconté des faits saugrenus à ce sujet: un corps humain qui est projeté contre cette vitre fait un trou avec la tête, mais les épaules tiennent bon, et les côtés aiguisés

Le meilleur achat THE "SALADA"

de cette ouverture le décapitent avec autant d'habileté que le ferait une guillotine d'expérience.

dans notre pays. Pour être un souvenir de première importance dans la vie d'un médecin ou d'un constable, il vous faut au moins faire quelque chose d'extraordinaire, comme cette femme qui — après avoir fendu le pare-brise avec sa tête et suivant les mouvements de l'auto qui catapultait contre une falaise — glissa jusqu'au bas de la vitre s'ouvrant la gorge d'une oreille à l'autre. Encore, arrêtez votre auto près d'une courbe, la nuit, et tenez-vous devant votre feu rouge pour enlever le pneu de rechange à l'arrière, et cela vous immortalisera dans la mémoire de quelqu'un pour qui vous serez: "le type que difforme. Les soulers sont là, vides et proprement fâchés, sur le plancher de l'auto. Et voilà la conséquence de notre vitesse moderne.

Mais tout ça, c'est du quotidien

(Suite en page 5, 1ère colonne)

JEUNES MAMANS VICKS VAPORUB DEMONTE PAR 2 GENERATIONS

ALOUETTE NATUREL Le Tabac à Pipe

IL LUI FAUT LA FORCE PILULES MORO

Présentation des Nouveaux Modèles Complets et Pardessus LEO LEVESQUE RIMOUSKI, P. Q.

AU BON THEATRE RIMOUSKI [Deux beaux programmes pour cette semaine] 21 - 22 - 23 Octobre IRENE ZILAHY - dans QUADRILLE D'AMOUR 24 - 25 - 26 Octobre André Luguet & Josseline Gael - dans - Le monde où l'on s'ennuie

APRES LES VACANCES

Réflexions sur l'art de voyager

On voyage beaucoup aujourd'hui, mais sait-on toujours bien profiter de son voyage? C'est ce que se demande dans cet article, M. Antoine Salles, député du Rhône, président de l'Association Franco-Polonaise de Lyon.

C'est à propos d'appréciations portées sur le paysage et le peuple polonais par certains voyageurs français ayant traversé la campagne polonaise, que notre collaborateur a voulu évoquer les impressions personnelles qu'on va lire.

A notre époque, tous les pays de notre continent s'atteignent rapidement. Il est donc facile à nos contemporains de voyager et de multiplier leurs contacts avec l'Europe.

Mais il ne suffit pas de voyager, il faut encore profiter de son voyage et pour cela savoir d'abord éviter l'erreur classique de l'Anglais qui, débarquant à Calais, aperçut une femme rousse et s'empressa de noter sur son calepin: "Toutes les Françaises sont rousses", c'est-à-dire qu'il faut se garder de généraliser et qu'il faut faire l'effort nécessaire afin de pénétrer le caractère de la population et du pays. Cela n'est pas toujours facile quand on ignore la langue et que par suite on est surtout sensible à l'aspect extérieur des choses et des gens.

Parmi les pays que le touriste français peut visiter actuellement, et sans dépenser beaucoup d'argent, se trouve au premier rang la Pologne. Ses montagnes comme sa plaine, ses vieux châteaux, ses chasses, sa vie de campagne qui conserve une grande partie de son pittoresque d'antan, offrent des champs d'observation étendus et nous conservons, quant à nous, le plus agréable souvenir des divers voyages que nous avons eu l'heureuse fortune d'y faire.

Mais la campagne polonaise peut surprendre au premier abord, et précisément nous avons entendu ces temps-ci quelques jeunes Français ou Françaises qui viennent de passer leurs vacances en Mazovie, c'est-à-dire dans la grande plaine polonaise du nord-ouest, que nous avons nous-mêmes parcourue, porter sur elle des appréciations assez sommaires. Celles-ci nous ont paru matière à réflexion générale et nous ont incité à rappeler quelques impressions personnelles sur la campagne polonaise.

Qu'est-ce qu'on a vu nos compatriotes en Mazovie? une terre sablonneuse où parfois le sable s'est amoncelé en dunes moutonneuses, mais le plus souvent se recouvre d'une herbe courte, ou de champ de seigle, encore de bols de pins où pousse la bruyère, où la route apparaît souvent comme une piste courant capricieusement à travers les champs, franchissant les ruis-

seaux sur des ponts de bois, matériau toujours à la portée de la main dans une région où la pierre est inconnue. C'est lui qui sert également à édifier les fermes ou les maisons groupées en village, si caractéristiques avec leurs toits de chaume et leurs fenêtres aux doubles vitres.

Ce paysage, si différent de celui de nos campagnes françaises, à l'ère vue, pauvre, n'est cependant pas, dès que l'oeil s'y est accoutumé, sans attrait ni poésie.

La structure géographique de la Pologne fait de cette région, le centre hydrographique du pays et réunit au-dessus d'elle d'importantes condensations: de la un ciel généralement voilé pendant le jour, clair dès le coucher du soleil, et dont les nuances délicates sont particulièrement prenantes. Il n'est pas jusqu'aux maisonnettes de bois aux toits de chaume dont j'ai parlé plus haut qui ne rejoignent de cette ambiance un charme discret. Ces chaumières sont presque toujours tenues par leurs habitants avec une très grande propreté; elles sont, en général, entourées d'un jardin clos de palissades où les "soleils" mettent une note hardiment colorée.

Nos compatriotes voyageant en Pologne sont souvent surpris de voir le cultivateur polonais croquer les grains noirs du cœur de cette fleur. Ce goût n'est pas particulier, d'ailleurs, aux seuls Polonais; les Russes font de même. Et c'est non seulement en Pologne et en Russie mais dans tout l'Orient que l'on consomme le traditionnel gâteau décoré de grains de pavot ou farci d'une pâte de graines de pavot. Cette pâtisserie est excellente. Et vous pouvez la manger sans crainte, elle ne vous incitera point au sommeil, le pavot ne produisant cet effet qu'en décoction.

Passons à un autre plan. J'ai constaté que nos voyageurs se méprenaient souvent dans leurs jugements sur le paysan polonais. C'est que celui-ci, s'il est foncièrement bon et hospitalier, est plus grave, moins gai que le nôtre. Deux sentiments le dominent: sa foi religieuse et son amour de la terre natale. Il n'a point de curiosité pour tout ce qui ne lui paraît pas "vrai", car il ne tient point à compliquer sa vie. Au cinéma, il s'intéresse aux films documentaires mais méprise le roman. Il préfère, à la radio, ses chants traditionnels qu'il exécute sur le violon ou sur la flûte. Le dimanche — jour de détente qu'il observe scrupuleusement — pendant l'été, il se repose volontiers pendant les heures de grande chaleur pour récupérer les heures de sommeil qu'il a perdues pendant le travail de la semaine, puis, quand la fraîcheur commence à

à descendre, il va voir sa terre; en hiver, il se distrait par la veillée, sorte de "cercle" qui se tient tantôt chez une famille, tantôt chez une autre et qu'a décrit le grand écrivain polonais Raymond dans son beau livre les Paysans (Prix Nobel de littérature, 1925).

L'observateur étranger est aussi souvent surpris par le mysticisme du paysan polonais auquel j'ai fait déjà allusion. C'est que la foi de celui-ci est aussi manifeste que sincère. C'est en elle que, pendant les dures épreuves du XIXe siècle, il a trouvé la force spirituelle qui a bandé sa résistance au vainqueur. Ces croix si nombreuses que l'on rencontre à tout instant le long des chemins de Pologne, combien de fois n'a-t-on pas enterré à leurs pieds les soldats obscurs de la liberté tombés de 1795 à 1863 au cours de la lutte pour l'indépendance! Et quelle poésie ne prêtent-elles pas à ce paysage souvent plat où elles ressortent nobles et pittoresques.

Chaque peuple a ses coutumes, ses traditions, ses préjugés. Avant de sourire de ceux du peuple des campagnes polonaises que le voyageur songe à la fable de La Fontaine: "Dieu nous fit besaciers, tous de même manière". Quand on fait avec sincérité effort pour se comprendre, on est bien près de s'entendre, de s'aimer et de s'estimer. Antoine SALLES.

UNE ARMÉE DE LÉPREUX EN ETHIOPIE CONTRE LES ARMÉES DU "DUCE"

Le Caire (Egypte). — Un grand quotidien arabe, voisin de l'Ethiopie, publie cet article sensationnel, qu'il prétend tenir de son correspondant à Addis-Ababa: "Les correspondants spéciaux de la presse étrangère ont appris d'une personnalité de l'entourage du négus que celui-ci a décidé la constitution d'une armée de lépreux, qui rencontrera l'ennemi dès son apparition sur le sol éthiopien. Les corps des lépreux qui tomberont sur le champ de bataille serviront à propager leur maladie dans les armées ennemies. On apprend de source sûre que l'empereur d'Ethiopie, ayant décidé la constitution d'une armée de lépreux, mille lépreux se sont déjà inscrits.

"Les chimistes allemands ont proposé leur aide au négus en vue de la préparation, avec les corps des lépreux morts, des boulets pouvant être jetés dans les rangs ennemis en vue de la propagation de la lèpre". Comme disent les agences, c'est là une de ces informations dont il est sage de laisser la responsabilité à son auteur. Mais si le "bourrage de crânes" commence déjà, les "atrociétés allemandes" de la Grande Guerre seront bientôt dépassées.

STE-FLORENCE

MORT ET FUNÉRAILLES DE M. ELZÉAR ROY

Une famille distinguée de cette paroisse vient d'être plongée dans un deuil cruel par la mort de M. Elzéar Lepage, décédé à l'hôpital de Campbellton, époux de dame Jeanne Richard, Le défunt a succombé aux graves brûlures qu'il reçut au cours d'un incendie particulièrement dramatique, la semaine dernière, à sa demeure, à l'âge de 48 ans. Il était secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire. Sa disparition cause d'unanimes regrets. Lui survivent, outre son épouse, neuf fils: MM. Cyr-Paul qui a reçu lui aussi de graves brûlures et est actuellement à l'hôpital de Campbellton; Daniel, François-Joseph, Jean-Marie, Clément-Marie, Michel Héli et Bernard, tous de Ste-Florence; cinq filles: Mlles Gabriel, Angella, Bella, Marie-Anna et Rachel Lepage, tous de Ste-Florence; cinq sœurs, Mme Ve Victor Morissette, de Causapsal; Mmes Arthur Rioux et Octave Poirier, de Causapsal; Louis Laurent et Ben. Biron, d'Edmunston; trois frères: MM. Albert Lepage, de Causapsal; Ernest Lepage, d'Ontario et Alfred, d'Heppell; sa mère, Mme Ve François Lepage, de Causapsal; ses beaux-frères: MM. Jean Lepage et Stanislas Richard, de Ste-Florence; Adrien LaJoie, de Trois-Pistoles; sa belle-soeur, dame Adrien LaJoie et plusieurs oncles, tantes, cousines et cousins. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Rioux, neveu du défunt. Le service fut chanté par M. Rioux. Au choeur de chant on remarquait la chorale de Ste-Florence accompagnée par Mlle Armelle Morissette, nièce du défunt. Le cercueil était porté par les conseillers de la paroisse: MM. Narcisse Richard, Zéphir Gendron, Louis Perrault, Arthur Dumais, Zénon Thibault et Pierre Morin. La croix était portée par le maire de la paroisse, M. Thomas Beaulieu. Des petits garçons suivaient le

cercueil et portaient des couronnes et des lys.

Le deuil était conduit par son épouse, ses fils, ses filles, sœurs, frères, suivis d'une foule nombreuse. Toute la paroisse était du nombre et plusieurs étrangers.

ST-FABIEN

Mariages Le 15 octobre, était béni le mariage de M. Oscar Gagné, télégraphiste à Franklin, fils de M. et Mme Omer Gagné, de Bic, à Mlle Alice Leclerc, fille de M. et Mme J. R. Leclerc.

— Le 17, M. Jules Turcotte, fils de M. et Mme Philibert Turcotte, de Rimouski, à Mme Ls.-Ph. Rioux, née Rose-Anna Michaud.

— Le 19, M. Léo Michaud, fils de M. et Mme Achille Michaud, décédés, à Mlle Rose-Anne Belzile, fille de feu M. et Mme Arthur Belzile.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Va-et-vient Mlles Blanche et Marie-Louise Rioux et M. Robert Boulanger sont de retour d'un voyage à Québec, en compagnie de M. Ernest Ouellet, de New-York, qui a passé quelques jours chez M. et Mme Sirice Rioux, du "Cap à l'Original".

SAINT-SIMON

Naissance M. et Mme Placide Lévesque annoncent la naissance de deux jumeaux, un fils et une fille baptisés sous les prénoms de Joseph-Lucien et Marie-Lucienne. Parrains: M. et Mme Eugène Paradis, de Ste-Françoise, et Mlle Thérèse et M. Romuald Lévesque, sœur et frère des enfants.

Va-et-vient Mme Joseph Lévesque est de retour d'une promenade à Montréal où elle visitait ses enfants, M. et Mme Maurice Lévesque, et M. et Mme Henri Gagné. — Mlle Marie-Luce Rousseau est retournée à Montréal après avoir passé trois mois dans sa famille.

CAP CHAT

Un grave accident est survenu chez M. Patrice Fournier alors que ses quatre fils, André, Albert, Etienne, Louis-Philippe et Rock, sont tombés d'une hauteur d'une vingtaine de pieds, étant à construire une maison.

L'échafaud sur lequel ils se trouvaient s'est soudainement arraché. André, Albert et Louis-Philippe, 28 et 24 ans, souffrent de fracture de la colonne vertébrale. Etienne, 26 ans, est à peu près inconscient depuis et ses blessures ne sont pas encore tout à fait localisées. Rock, 16 ans, souffre de fracture d'une jambe et est actuellement à l'hôpital de Ste-Anne des Monts.

Le docteur Rioux, de Ste-Anne des Monts, s'est rendu en toute hâte porter les premiers soins aux blessés. Les abbés Nelli et Rivard furent

LE NOUVEAU FLACON "PLAT," 85¢ 26 ONCES, \$1.00 40 ONCES, \$2.65 GIN de KUYPER EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

aussi demandés immédiatement et donnèrent aux plus gravement blessés les secours de la religion. Espérons que ces malheureuses victimes pourront survivre à ce terrible accident.

ST-JOACHIM

Baptêmes Marie-Claire, enfant de M. et Mme Philéas Therrien (née Amanda Servant), Parrain, M. Léopold Lévesque; marraine, Mlle Odile Therrien, cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Elzéar Lévesque. — Joseph, enfant de M. et Mme Anthime Blanchette, (née Jeanne Collin), Parrain, M. Pierre-Paul St-Laurent; marraine, Mlle Jeanne-Aimée Dugas.

Mariage Vient d'être béni le mariage de M. Emile Ross avec Mme Ve Majorique Breton (née Yvonne Bond). Nous souhaitons à ces heureux couples bonheur et prospérité.

Va-et-vient MM. Germain et Adrien Therrien sont revenus d'un voyage d'affaires à Trois-Pistoles. — MM. Philippe et Charles-Eugène ainsi que Mlle Elisabeth Marin sont venus rendre visite à leur sœur Mlle Zouille Marin dans notre paroisse.

L'ATOCA CANADIEN

La culture de l'atoca est encore une industrie peu répandue au Canada; elle est cependant d'un bon rapport dans bien des districts qui ignorent encore à peu près tout du soin de cette récolte. Nous extrayons cette déclaration du bulle-

tin sur l'industrie des atocas et ses possibilités au Canada, qui vient de paraître et que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa. Sauf pour quelques plantations dans la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince-Edouard, le Québec, et la Colombie-Britannique, la culture de l'atoca est encore très peu répandue au Canada quoiqu'il y ait un grand nombre d'acres de terre inculte qui pourraient être employées à cet effet. Le Canada importe des Etats-Unis la plus grande partie des atocas qui sont consommés. On croit que ces atocas pourraient être cultivés avantageusement au Canada et à un prix tel que les débouchés au pays même pourraient être conservés pour les fruits canadiens. L'atoca ordinaire, c'est-à-dire celui qui s'offre pour la vente sur le marché, est aussi appelé "canneberge" ou "aillette des marais". Le bulletin en question traite de cette espèce. On y trouve des renseignements donnés par M. B. Davis, l'horticulteur du Dominion, sur la sélection de l'emplacement pour la plantation de l'atoca, le sol, l'égouttement, la préparation de la terre, l'endiguement, les plantations, la protection contre la gelée, et en somme sur tous les sujets qu'il importe de connaître pour bien cultiver ce fruit. Le bulletin comprend également un chapitre traitant des insectes qui affectent l'atoca, par M. F. C. Gilliat, du Laboratoire fédéral de l'entomologie, Annapolis Royal, N.-E., et un autre chapitre sur les maladies de l'atoca, par M. K. A. Harrison, du Laboratoire fédéral de pathologie végétale, Kentville, N.-E.

L'ACTION LIBÉRALE NATIONALE A LA RADIO

Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, a parlé à la radio, hier, 17 octobre, de 6 h. 45 à 7 h. 15 du soir, heure normale de l'Est.

L'Action Libérale Nationale reprendra ainsi ses émissions radiophoniques hebdomadaires qui seront transmises par la suite, tous les dimanches soir, à partir de dimanche le 20 octobre, au poste C. R. C. M., de Montréal, de 7 h. à 7 h. 30 du soir. De temps à autres le poste C. R. C. K. de Québec sera relié à celui de Montréal.

De plus, dimanche, le 20 octobre, M. Oscar Drouin, député de l'A. L. N., au parlement provincial et organisateur en chef de l'Action Libérale Nationale, donnera une intéressante conférence qui sera transmise par les postes CRGM et CRCK, de 7 h. à 7 h. 30 du soir.

Les sombres prédictions de M. Taschereau n'ont pas empêché de généreux donateurs de répondre à l'appel de souscription nationale lancé par Paul Gouin et rendre possible les émissions radiophoniques et autres activités de l'Action Libérale Nationale.

La population de toute la province ne manquera certes pas d'accueillir avec plaisir le chef de l'Action Libérale Nationale et ses lieutenants qui se présentent de nouveau à elle pour collaborer au règlement des graves problèmes de notre politique locale. (Communiqué).

Echantillons Gratuits chez tous Pharmaciens de Remèdes pour Maîtriser les Rhumes

Les paquets d'essai contiennent du Vicks Vapo-Rub — et un guide sur la manière de diminuer la durée et la fréquence des rhumes.

On offre aussi des échantillons de pastilles médicamenteuses Vicks contre la toux.

Des milliers de familles canadiennes se sont déjà plus complètement délivrées des rhumes, grâce à l'aide du célèbre Système Vicks pour Mieux Maîtriser les Rhumes. Mis au point par les fabricants du Vicks Vapo-Rub, ce système pour diminuer la fréquence et la durée des rhumes, est marqué par le bon sens et d'accord avec les données médicales. Il est le fruit de trente ans d'expérience pratique et de recherches poursuivies par les chimistes de Vicks, qui se sont spécialisés dans l'étude des rhumes. Sa valeur a été démontrée non seulement par l'usage domestique journalier, mais encore par des essais cliniques approfondis, sous la surveillance de médecins.

Et maintenant — pour faire connaître le système Vicks à un plus grand nombre de familles dans ce pays — les pharmaciens distribuent des paquets d'essai gratuits, contenant des détails complets sur ce système, et des échantillons des remèdes Vicks pour aider à maîtriser les rhumes.

Une aide pour éviter nombre de rhumes

La découverte du Vicks Vapo-Rub, une aide unique en son genre pour aider à éviter les rhumes, a rendu possible le Système Vicks. Conçu spécialement pour le nez et la partie supérieure de la gorge — où la plupart des rhumes débutent — le Vapo-Rub aide et stimule les fonctions de la Nature elle-même pour éviter nombre de rhumes et pour se débarrasser des coryzas dans leurs phases de début. Le Vapo-Rub est facile et commode à employer — n'importe quand, n'importe où. Quelques gouttes seulement dans chaque narine, au moindre reniflement, éternement ou irritation du nez. Employé à temps, il aide à éviter nombre de rhumes.

La ressource des familles pour soulager les rhumes

Si un rhume s'est déclaré, ou s'il vous prend subitement, le Vicks Vapo-Rub — la grande ressource des familles pour soulager les rhumes — vous aidera à y mettre un terme plus rapidement. En simple friction sur la gorge et la poitrine, au coucher, le Vapo-Rub agit de deux façons à la fois: (1) par stimulation à travers la peau, comme un cataplasme ou un emplâtre; (2) par inhalation de ses vapeurs médicamenteuses et pénétrantes, directement dans les voies respiratoires enflammées. Durant la nuit, cette double action "vapeurs-cataplasme" détache les mucosités, calme l'irritation des muqueuses et aide à dissiper la congestion. Souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

(Depuis des années, des milliers de personnes emploient le Vapo-Rub comme une pastille contre la toux, en en faisant fondre un peu sur la langue. Les pastilles Vicks médicamenteuses contre la toux, offrent maintenant les ingrédients du Vapo-Rub, adoucissants pour la gorge, sous la forme commode d'un bonbon — une pastille contre la toux réellement médicamenteuse et sortant de l'ordinaire.)

Demandez vos échantillons gratuits dès aujourd'hui

N'oubliez pas que votre pharmacien dispose de quelques paquets d'essai gratuits de ces remèdes Vicks pour aider à mieux maîtriser les rhumes. Voyez-le dès aujourd'hui — avant qu'il les ait tous distribués.

Les paquets gratuits contiennent tous les renseignements qui vous sont nécessaires pour suivre le système Vicks. Faites l'essai de ces échantillons... et acquérez la preuve de ce que le système Vicks peut faire pour vous et les vôtres. Vous trouverez qu'il est facile à suivre chez soi.

T'a pas ?



T'a pas déjà senti la fierté paternelle faire un bond lorsque pour la première fois on le remettait dans les bras le poupon qui devait porter ton nom ~ ~



Et tu ne trouves jamais plus de cigarettes quand l'envie te prend de fumer à la maison -



Mais 20 ans plus tard, tu n'es plus aussi fier de ce fils, qui ne cesse de piller la garde-robe - chemises, cravates, chaussettes -



T'a pas déjà essayé une BLACK HORSE? Ca ranime la fierté paternelle! 238F

Dites simplement "Bière BLACK HORSE Dawes, S.V.P."

Cartes professionnelles

GAGNON & SIMARD AVOCATS Paul-Emile Gagnon, L.L.L., C. R. Gérard Simard, L.L.L.

Immeuble de la Cie de Pouvoir RIMOUSKI Bureau à Matane les 1er et 2e mardis de chaque mois.

CASGRAIN & CARON Perreault Casgrain, L.L.L. Amédée Caron, L.L.L., M. A. L. AVOCATS

Bureau: Immeuble de la Banque Canadienne Nationale, RIMOUSKI

JAMES J. JESSOP AVOCAT Bureau: Immeuble de la Banque Provinciale RIMOUSKI

Bureau à Amqui (Hôtel Langis), tous les 1er et 3e samedis de chaque mois.

LOUIS-JOSEPH GAGNON AVOCAT B. A. L.L., L. MONT-JOLI

ART. GENDREAU L.L.L. AVOCAT Immeuble Gilbert, RIMOUSKI Téléphone No 22

Bureau à Bic (Hôtel Laval) tous les 2e et 4e samedis après-midi.

LUCIEN SASSEVILLE, L.L., L. AVOCAT - RIMOUSKI Bureau: Avenue de l'Évêché. Tél.: 38

EUDORE COUTURE Licencié en droit NOTAIRE Bureau: IMMEUBLE GILBERT

Domicile: Rue St-Germain RIMOUSKI

Dr PHILIPPE SIMARD MEDECIN Des Hôpitaux de Paris et de New-York Ave de la Cathédrale—Rimouski

Spécialité: Maladie des yeux, oreilles, nez, gorge. RIMOUSKI

Dr A. GAGNE Ex-interne de l'Hôpital Laval à Québec. Bureau: Chez Henri Lebrun. Rue St-Germain, Rimouski. Tél. Bureau 296—Résidence, 23 Boite Postale 467

Cartes d'affaires

POUR TOUTES DIFFICULTES FINANCIERES ADRESSEZ-VOUS A

R. O. GILBERT SYNDIC LICENCIE Comptable, auditeur et liquidateur de faillites. EDIFICE GILBERT. Téléphone: Bureau 44. Résidence 24.

AD. VIGNOLA PLOMBIER FERBLANTIER COUVREUR Accessoires de Plomberie, de Ferblanterie, etc. Avenue de l'Évêché Ouest RIMOUSKI, Qué.

A vendre

Bois de chauffage. Spécialité: merisier érable, débité de toutes grosseurs et largeurs. Aussi croûtes de bois mou en 4 pieds ou débité. Tout ce bois est à prix raisonnables. En vente chez: René Cazes, Rimouski. Tél.: 207-D.

...ET LA MORT T'ATTEND

(Suite de la 2e page) deux pouces d'épaisseur! Un camion l'a rentré dans sa propre voiture; on aurait juré qu'il avait passé sous un rouleau à vapeur! Ou encore, pour être original, faites

comme ces deux jeunes gens, projetés hors d'une auto, chacun passant par les extrémités du pare-brise pour se faire enlever le sommet de la tête — coupé ras aux sourcils. Enfin, entrez dans un arbre d'une dizaine de pouces de circonférence et faites-vous empa-

ler par une branche acérée. Pas un seul de ces exemples est un conte à faire peur; ce sont purement des faits horribles, glanés ici et là dans les statistiques de l'année et vus par des constables et des médecins dans l'exercice de leurs fonctions. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il y a très peu de dissimblance dans les scènes qu'ils nous décrivent.

Il est difficile de trouver le survivant d'une catastrophe de la route qui voudra vous parler de son accident et vous faire part de ses sensations. Quand vous revenez à vous-même, la cuisante et atroce douleur qui vous torture tout le corps vous force à vous rendre compte que vous avez les deux clavicules fracturées, les deux omoplates écrasées, le bras droit cassé à trois endroits, trois côtes enfoncées et, selon toute probabilité, des blessures internes très graves. Mais à mesure que vous reprenez connaissance la douleur ne peut vous distraire de cette tragique certitude que vous vous en allez! Vous ne pouvez vous défaire de cette idée, même quand on vous soulève du sol pour vous étendre sur le brancard, tandis que vos côtes brisées vous déchirent les poumons et que les bouts percants de vos clavicules entrent dans votre gorge qui râle d'épouvantable façon. Quand vous avez arrêté de crier, ça vous revient tout d'un coup; vous êtes en train de mourir et ça vous fait vous détester!

Ce ne sont pas la non plus des contes. C'est bien comme ça que se sont senties les 36,000 personnes tuées par l'automobile. Et chaque fois que vous dépassez dans une courbe dangereuse, chaque fois que vous faites de la vitesse sur une route glissante, chaque fois que vous allez trop rapidement pour vos réflexes, chaque fois que vous conduisez avec le cerveau appesanti par une couple de verres d'alcool, chaque fois que vous sautez de trop près la voiture qui précède, vous risquez ce genre d'agonie sanglante et de mort subite pour sauver quelques misérables secondes!

Regardez-vous bien. C'est vous le mort sur lequel l'homme vêtu de blanc vient de se pencher. Il secoue la tête et avise les brancardiers que ça ne sert à rien de s'occuper de vous parce que vous êtes fini. Il se retourne pour prendre soin d'un autre qui n'est pas encore mort!

Et maintenant, allez-y en douceur. (Traduit par la Ligue de Sécurité P. Q. d'un article de J. C. Furnas paru dans le "Readers Digest Magazine").

LES EPIDEMIES "Rien de nouveau sous le soleil". C'est l'affirmation d'une vérité qui nous est souvent remise en mémoire si nous pénétrons un peu dans l'histoire. Nous ne pouvons peut-être pas l'appliquer à la maladie parce que nous n'en reconnaissons pas toujours la description malgré que les maladies sont à peu près les mêmes qu'autrefois.

La description de la maladie change d'aspect selon le point de vue de l'auteur et sa compréhension des causes. Nous croyons que toutes les infractions, les maladies contagieuses incluses, sont dues aux microbes. Les anciens considéraient les épidémies comme une punition de Dieu ou encore comme un accident qui se produisait dans différents temps et qui devrait faire son oeuvre.

Ce n'est que depuis quelques années que l'on a compris l'influence malheureuse que peut avoir sur la santé des citoyens le surpeuplement des villes, de même que le manque total d'hygiène de certains quartiers. Nous ne savons pas ce qu'étaient autrefois les taux de mortalité mais l'augmentation si lente de la population indique que la vie était alors de courte durée.

La première attaque dirigée contre la maladie fut naturellement le relèvement des conditions sanitaires dans lesquelles vivaient autrefois les peuples. Le résultat en fut le contrôle des maladies telles que le choléra, la fièvre typhoïde et autres maladies semblables causées par l'eau contaminée.

L'hygiène de l'entourage est essentielle au maintien de la santé. Les maladies infectieuses soit à l'état d'épidémie ou sous autres formes sont le plus souvent transmises d'une personne à une autre par l'entremise des sécrétions de la

gorge et du nez qui contiennent les germes des maladies. L'on serait porté à croire, à première vue, que le contrôle des maladies contagieuses est assuré dès que l'on isole les personnes contaminées. Ce n'est pas si facile qu'on le croit car les microbes sont souvent transmis avant même que l'on soupçonne l'existence de la maladie. C'est ainsi que la rougeole se transmet, avant l'apparition de l'éruption, alors que l'enfant ne semble avoir qu'un simple rhume. Il y a aussi les porteurs de germes qui hébergent les microbes de la maladie pendant une période plus ou moins longue après qu'ils en sont guéris. Que dire maintenant des nombreux cas bénins de maladies contagieuses qui ne sont pas portés à la connaissance des médecins? Voilà autant de sources de contamination sur lesquelles l'isolement n'a aucune influence puisqu'il n'est pas pratiqué. On le voit, ce moyen n'a qu'une valeur limitée dans le contrôle des maladies contagieuses.

L'Association Médicale Canadienne.

Arrondissement de votation No 1: M. Louis Savard.

Arrondissement de votation No 2: MM. Paul-R. Dufour, François Harrison et Lucien Sasseville.

Arrondissement de votation No 3: MM. Léon Blanchet, J.-A. Chamberland, Chs. Eug. Charette, Rosaire Côté, Georges Emond, Chs. Emilie Gentil, Hormidas Jean, Gérard Lavoie, Zénon Lavoie et André Yockel.

Arrondissement de votation No 5: MM. Charles Bouchard, Alphonse Denis, Adrien Gagné, Alphonse Garneau, Maurice Lamoureux, Léopold Poirier et J.-Bte Plourde, f.f.s.

Arrondissement de votation No 7: MM. Georges Bouchard, Emilien Côté, Auguste Lizotte, Jean-Marie Perron, Aimé Roussel et Roland Tremblay.

Arrondissement de votation No 8: MM. Paul-Emile Caron, Hector Labbé, Romeo Pigeon, Emilie Proulx, Nicolas Proulx, et Ls-Ph. Tudeau. Proposé et résolu de faire la correction suivante dans l'arrondissement No 3: insérer Roland Heppell au lieu et place de Rodolphe Heppell. Et la séance est levée.

Arrondissement de votation No 1: M. Louis Savard.

Arrondissement de votation No 2: MM. Paul-R. Dufour, François Harrison et Lucien Sasseville.

Arrondissement de votation No 3: MM. Léon Blanchet, J.-A. Chamberland, Chs. Eug. Charette, Rosaire Côté, Georges Emond, Chs. Emilie Gentil, Hormidas Jean, Gérard Lavoie, Zénon Lavoie et André Yockel.

Arrondissement de votation No 5: MM. Charles Bouchard, Alphonse Denis, Adrien Gagné, Alphonse Garneau, Maurice Lamoureux, Léopold Poirier et J.-Bte Plourde, f.f.s.

Arrondissement de votation No 7: MM. Georges Bouchard, Emilien Côté, Auguste Lizotte, Jean-Marie Perron, Aimé Roussel et Roland Tremblay.

Arrondissement de votation No 8: MM. Paul-Emile Caron, Hector Labbé, Romeo Pigeon, Emilie Proulx, Nicolas Proulx, et Ls-Ph. Tudeau. Proposé et résolu de faire la correction suivante dans l'arrondissement No 3: insérer Roland Heppell au lieu et place de Rodolphe Heppell. Et la séance est levée.

Arrondissement de votation No 1: M. Louis Savard.

Arrondissement de votation No 2: MM. Paul-R. Dufour, François Harrison et Lucien Sasseville.

Arrondissement de votation No 3: MM. Léon Blanchet, J.-A. Chamberland, Chs. Eug. Charette, Rosaire Côté, Georges Emond, Chs. Emilie Gentil, Hormidas Jean, Gérard Lavoie, Zénon Lavoie et André Yockel.

Arrondissement de votation No 5: MM. Charles Bouchard, Alphonse Denis, Adrien Gagné, Alphonse Garneau, Maurice Lamoureux, Léopold Poirier et J.-Bte Plourde, f.f.s.

Arrondissement de votation No 7: MM. Georges Bouchard, Emilien Côté, Auguste Lizotte, Jean-Marie Perron, Aimé Roussel et Roland Tremblay.

Arrondissement de votation No 8: MM. Paul-Emile Caron, Hector Labbé, Romeo Pigeon, Emilie Proulx, Nicolas Proulx, et Ls-Ph. Tudeau. Proposé et résolu de faire la correction suivante dans l'arrondissement No 3: insérer Roland Heppell au lieu et place de Rodolphe Heppell. Et la séance est levée.

Cuisinez PLUS AGRÉABLEMENT Vous pouvez vous faire installer dans votre poêle actuel, rapidement et pour un prix modique, un Brûleur à Poêle G & B Imperial. Et la chaleur produite par l'huile est tellement plus propre! Avec un tel brûleur, vous obtiendrez une chaleur plus régulière et plus économique, sur le dessus du poêle comme dans le fourneau. Vous l'allumez en un instant et vous pouvez le régler exactement pour le degré de chaleur désiré. Tous renseignements de l'IMPERIAL OIL LIMITED

Edwardsburg CROWN BRAND Le Premier LE SIROP DE MAIS "LE CÉLÈBRE ALIMENT PRODUCTEUR D'ÉNERGIE" Un Produit de THE CANADA STARCH CO. LIMITED

A QUI CONFIEREZ-VOUS LE SOIN DE VOS YEUX? Rien ne saurait remplacer l'expérience. Personne ne peut s'improviser expert. Faites examiner vos yeux par un homme QUALIFIÉ ET EXPÉRIMENTÉ J.A. GENDREAU Optométriste et opticien BUREAUX: A Mont-Joli, le 1er lundi de chaque mois, Hôtel Lavoie. A Amqui, le 2e lundi, Hôtel Langis. A Trois-Pistoles, le 2e mercredi, Hôtel Labrie.

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES R. S. C. Chapter 140

Le Gouvernement de la Province de Québec donne avis, par les présentes, qu'il a, en vertu de l'article 7 de ladite Loi, déposé au bureau du ministre des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district de Bonaventure, division un, à New Carlisle, une description de l'emplacement et les plans d'un pont qu'il se propose de construire sur la rivière Petite Cascapédia, dans le canton de New Richmond, comté de Bonaventure. Le pont traversera la rivière Petite Cascapédia, un mille au sud-ouest du pont de chemin de fer, sur le parcours de la route Matapédia-Gaspé. Du côté nord-ouest le prolongement de l'alignement du pont passera sur une partie des lots 111 et 114, du côté sud-est le prolongement de l'alignement du pont passera sur une partie des lots 147 et 148 du plan officiel du canton de New Richmond.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, le Gouvernement de la Province de Québec, en vertu de l'article 7 de ladite loi, fera sa demande au ministre des Travaux publics, dans son bureau dans la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans ci-haut mentionnés et pour obtenir la permission de construire ledit pont projeté. Daté à Québec ce 20ème jour de mars, 1935. O. DESJARDINS, Ingénieur en chef. Ministère des Travaux publics, de la Chasse et des Pêcheries, de Québec.

NAVIGABLE WATERS PROTECTION ACT R. S. C. Chapter 140

The Quebec Provincial Government hereby gives notice that, in accordance with section 7 of said Act, it has deposited with the Minister of Public Works at Ottawa and in the office of the Registrar of Deeds for the District of Bonaventure, division one, at New Carlisle, a description of the site and plans of a proposed bridge to be constructed over river Petite Cascapédia, in the township of New Richmond, county of Bonaventure. The bridge will span the river Petite Cascapédia, one mile southwest of the railway bridge, on the Matapédia-Gaspé highway. On the north-west side the prolongation of the alignment of the bridge will pass on portion of lots 111 and 114; on the south-east side the prolongation of the alignment of the bridge will pass on portion of lots 147 and 148 of the official plan of the Township of New Richmond.

And take notice that after the expiration of one month from the date of the first publication of this notice, the Quebec Provincial Government will under section 7 of said Act, apply to the Minister of Public Works in the City of Ottawa, for approval of the said site and plans and for leave to construct the said proposed bridge. Dated at Quebec this twentieth day of March, 1935. O. DESJARDINS, Chief Engineer. Department of Public Works, Game and Fisheries, of Quebec.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi, le seize octobre mil neuf cent trente-cinq, à la séance du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, à 8 hres p. m., par ajournement du 15 octobre courant, sont présents: M. le maire L.-J. Moreault, M. D., et MM. les conseillers Martin-J. Lepage, Albert Michaud, Léo Lévesque, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

La séance est ouverte par la citation de la prière. Le procès-verbal de la séance du 7 octobre courant est lu et adopté. Le conseil municipal vérifie d'abord la préparation de la liste des électeurs pour l'Assemblée législative et dresse procès-verbal de cette vérification.

Le conseil procède ensuite à l'examen de la liste et prend en considération toutes les demandes qui ont été régulièrement faites au sujet de la dite liste. Proposé et résolu que les noms suivants soient inscrits sur la liste des électeurs pour l'Assemblée législative, comme suit:

MINE À POËLE SULTANA Sultana Limited, Montréal. "Où donc, belle dame, allez-vous?" "Chercher de la Sultana, l'ami, Pour rendre à moi poël son poli: Grand'mère s'en servait comme nous." Faites paraître le vôtre comme neuf avec la MINE À POËLE SULTANA

SOUS LA LOI DE FAILLITE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

dans l'affaire de JOSEPH ALCIDE VIGNEAU Marchand, Amherst, Îles de la Madeleine, P. Q. Cédant autorisé. AVIS est par le présent donné que des soumissions seront reçues par les Syndics soussignés pour l'achat de l'actif du susnommé Débiteur, d'hui au 30 octobre courant (1935): à savoir: ITSM A.—Fonds de commerce d'après inventaire, \$1,437.48 Ameublement du magasin 85.75

ITEM B.—Dettes de livres "Crédits" \$4,448.20 ITEM C.—Un radio "General Electric" \$ 20.00 Les soumissions pourront être faites pour tout l'actif en bloc ou pour chaque item séparément, A, B ou C. Un chèque représentant 10% de la soumission devra être envoyé aux Syndics avec chaque soumission. Les Syndics ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions. La liste de l'inventaire et la liste des crédits, etc., seront visibles en tout temps en s'adressant aux soussignés ou sur les lieux à Mon. sieur A.-J. Painchaud, Havre Aubert, Îles de la Madeleine. Pour toutes informations ou examen du fonds de commerce, s'adresser à Monsieur A. J. Painchaud, Havre Aubert, Îles de la Madeleine, Québec, le 12 octobre, 1935. LÉFAVRE, MARMETTE & LÉFAVRE, Syndics Licenciés. Bureaux: 147 Côte de la Montagne, Québec.

SOUS LA LOI DE FAILLITE

VENTE A L'ENCAN

dans l'affaire de DAME E. R. HUDON, Marchande générale, St-Donat de Rimouski, Qué., Cédante autorisée. AVIS est par le présent donné que VENDREDI, le 22 NOVEMBRE 1935 à 10 heures de l'avant-midi, sera vendu par encan public, à la porte de l'église paroissiale de St-Donat, comté de Rimouski, Qué., une partie de l'actif de cette faillite comme suit:

Item A. 1—Partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-DIX (P. 190) du cadastre officiel de la paroisse de St-Donat, étant un certain terrain au sixième rang de la Seigneurie Lepage & Thibierge contenant environ trois-quarts d'arpent de largeur sur environ au nord à la rivière Neigette, à l'est et à l'ouest à la Fabrique St-Donat, et au sud au chemin public, avec les bâtisses dessus construites et dépendances.

Item A. 2—Les droits que peut posséder la susnommée cédante sur partie du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-ONZE (P. 191) au cadastre officiel de la paroisse de St-Donat, étant un certain emplacement d'une grandeur d'environ un demi arpent de front sur environ un arpent de profondeur, situé au sud du chemin royal, borné au nord au dit chemin, à l'ouest à J.-B. St-Laurent et Philadelphie Bérubé, au sud et à l'est à une clôture déjà existante séparant ledit emplacement du reste de la propriété de la Fabrique, à charge des clauses et conditions d'un Bail emphytéotique entre la Fabrique de St-Donat et M. Ed. Hudon, en date du 23 février 1913.

Item B. 1—Les lots numéros CINQUANTE-NEUF et SOIXANTE (59 & 60) du cadastre officiel de la paroisse de St-Donat. Item B. 2—Les lots numéros SOIXANTE-TROIS et SOIXANTE-QUATRE (63 & 64) du cadastre officiel de la paroisse de St-Donat.

Item C.—Les lots numéros TROIS CENT SIX, TROIS CENT SEPT et TROIS CENT HUIT (306, 307 & 308) du cadastre officiel de la paroisse de St-Donat, étant une terre située au quatrième rang de cette paroisse, avec bâtisses dessus construites et dépendances.

Item D.—Un emplacement mesurant environ 91 pieds de front sur 91 pieds de profondeur, borné au nord à Valentin Tardif, à l'est à la route, au sud à Eugène Dubé et à l'ouest à Alphonse Morissette; un autre emplacement mesurant environ 91 pieds de front sur 85 pieds de profondeur, borné au nord à Eugène Dubé, à l'est à la route, au sud à A. P. St-Laurent et à l'ouest à Alph. Morissette; un autre emplacement mesurant 180 pieds de front sur 90 pieds de profondeur, borné au nord au chemin public, au sud à Alph. Morissette, à l'est à Jos. Demers et à l'ouest au chemin du sud-ouest, les dits emplacements formant parties tous trois du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (Pties 195) sauf à distraire de ce dernier emplacement de 180 sur 90 pieds, la partie vendue à M. Isidore Lavoie, le 8 avril 1930.

Les item A, B, C et D seront offerts en vente à charge des rentes foncières qui peuvent exister, et au dernier enchérisseur. La vente de ces items est faite conformément aux articles sept cent seize et sept cent dix-sept du C. P. C. et aussi à l'article quarante-cinq de la Loi de Faillite; cette vente équivaut à la vente au Shérif.

Les titres et certificats peuvent être examinés en tout temps en s'adressant au bureau de R. Ernest Lefavre, 147 côte de la Montagne, Québec. Conditions de paiement: comptant. Québec, le 12 octobre 1935. ALBERT LAMARRE, et R. ERNEST LEFAVRE, Syndics conjoints.

Bureaux: Albert Lamarre, Montréal. R. Ernest Lefavre, 147, côte de la Montagne, Québec.

UNDER THE BANKRUPTCY ACT

AUCTION SALE

in the matter of MRS. E. R. HUDON General merchant, St. Donat, Rimouski County, Authorized Assignor NOTICE is HEREBY GIVEN that FRIDAY, the 22nd day of NOVEMBER 1935, at 10 o'clock in the forenoon, will be sold by public auction, at the door of the parish church of St. Donat, county of Rimouski, Que., a part of the assets of this estate, as follows:

Item A. 1—Part of lot number ONE HUNDRED and NINETY (p. 190) of the official cadastre for the parish of St-Donat, being a certain lot of land in the 6th rank of "La Seigneurie Lepage & Thibierge" containing around 3/4 arpent in width and about the same length in depth, bounded to the north by the river Neigette, to the east and west by La Fabrique de St. Donat, and to the south, by the public road; with buildings thereon erected and dependencies.

Item A. 2—The rights of the above named debtor on part of lot number ONE HUNDRED and NINETY-ONE (p. 191) of the official cadastre for the parish of St. Donat, being a certain piece of land of around 1/2 arpent in width and about 1/2 arpent in depth, situated on southern side of the royal road, bounded to the north by the said road, to the west by J. B. St-Laurent and Philadelphie Bérubé, to the south and east by a fence formerly erected dividing the said lot of land from the balance of the property of La Fabrique. — Subject to the clauses and conditions of a "Bail Emphytéotique" between La Fabrique de St. Donat and Mr. Ed. Hudon, under date of February 23, 1913.

Item B. 1—The lots Nos. FIFTY-NINE and SIXTY (59 & 60) of the official cadastre of the parish of St. Donat. Item B. 2—The lots Nos. SIXTY-THREE and SIXTY-FOUR (63 & 64) of the official cadastre of the parish of St. Donat.

Item C.—The lots Nos. THREE HUNDRED and SIX, THREE HUNDRED and SEVEN, and THREE HUNDRED and EIGHT (306, 307, 308) of the official cadastre of the parish of St. Donat, being a land situated in the 4th rank of the said parish; with buildings thereon erected and dependencies.

Item D.—A piece of land "emplacement" measuring about 91 feet in front and 91 feet in depth; bounded to the north by Valentin Tardif, to the east by Eugène Dubé, to the south by Eugène Dubé, and to the west by Alphonse Morissette. Another piece of land of about 91 feet in front by 85 feet in depth; bounded to the north by Eugène Dubé, to the east by the route, to the south by A. P. St. Laurent and to the west by Alph. Morissette; another piece of land measuring 180 feet in width by 90 feet in depth; bounded to the north, by the public road, to the south by Alph. Morissette, to the east by Jos. Demers and to the west by the south-west road. — The said 3-pieces of land forming parts of lot No. ONE HUNDRED, NINETY-FIVE (pts. 195). To be deducted from the last "emplacement" of 180 x 90 feet, the part sold to Mr. Isidore Lavoie, on April 8, 1930.

The item A, B, C, and D will be offered for sale subject to the ground rents which may be existing, and to the highest bidder. The sale of these items is made according to articles seven hundred and sixteen, and seven hundred and seventeen (716 & 717) of C. P. C. and also to article forty-five (45) of the Bankruptcy Law. This sale is equivalent the sale by Sheriff.

The titles and certificates may be examined at any time in applying to the office of R. Ernest Lefavre, 147 Mountain Hill, Quebec. Conditions of payment: Cash. Québec, October 12, 1935. ALBERT LAMARRE, and R. ERNEST LEFAVRE, Joint-trustees.

Offices: Albert Lamarre: Montréal. R. Ernest Lefavre: 147 Mountain Hill, Quebec.

Pour les SOINS D'URGENCE VOTRE LA MARQUE DE FABRIQUE Vaseline BLANCHE

GRATIS dans toutes les pharmacies. Echantillons des nouvelles pastilles pour la toux et l'irritation de la gorge. Délicieuses ou goût. Contiennent des ingrédients médicinaux du Vicks Vapo-Rub. PASTILLES VICKS CONTRE LA TOUX DELICIEUSES ET EFFICACES

Notes locales

M. Rosario Réhel, de Montréal, ancien grand-connetable de Rimouski, est en ville pour quelques jours, en visite chez sa mère madame Achille Réhel. M. Réhel, qui était surintendant du trafic à Montréal, a été victime, l'an dernier, d'une cruelle maladie qui l'a partiellement paralysé. Mais il est assez bien rétabli pour faire le voyage à Rimouski et se retrouver quelques jours parmi ses anciens concitoyens, qui ont gardé de lui et de sa famille un excellent souvenir.

M. Jean-A. Saucier, de Québec, est en ville par affaires. M. Maurice Savard a passé la fin de semaine à Rivière-du-Loup dans sa famille. MM. Derome Asselin, E. E. D., M. Léopold Ward, E. E. Ph., M. Jacques Ringuet, E. E. M., étaient en ville en fin de semaine et le jour de la votation.

Mlle Rose-Emma Lemay est retournée à Ste-Emilie de Lotbinière après avoir passé quelque temps à Rimouski. M. Alfred Savard, C. R., de Québec, est en ville occupant comme procureur dans une cause de la Cour Supérieure.

M. l'abbé Hector Lepage, cure de St-Léandre, Mlle Albertine Lepage, M. et Mme Philippe Lepage, de New-Brunswick, étaient de passage en notre ville, cette semaine, en route pour Bic où ils furent les hôtes de M. et Mme Omer Gagné à l'occasion du mariage Gagné-Lepage.

Mlle Jeanne Brière est de retour d'un bref voyage à Québec. M. Henri St-Onge, Mlle Laurette et Simone St-Onge ont passé la fin de semaine à Amqui chez leur mère Mme V. St-Onge.

M. Charles Bouchard, de St-Roch des Aulnais, était en ville, cette semaine.

Mlle Alice Violette est de retour de Montréal où elle a passé une quinzaine chez ses sœurs Mlle Germaine et Jeanne.

Madame Philéas Côté, de St-Octave de Mévis, Mlle Côté et Mme Emile Tremblay, de Luceville, étaient de passage à Ste-Flavie, en visite chez Mme A. Tanguay.

Mlle Délima Dodge est revenue d'une huitaine passée à Trois-Pisot.

MM. Freddy Fillion, Félix Dubé et Chs-Eugène Bélanger, de L'Isle-Verte, étaient de passage en notre ville, la semaine dernière.

M. le Dr C.-E. Pouliot, de Cap-d'Espoir, Gaspé, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

Le S. S. New Northland, de la Clarke Steamship Co., a passé la nuit de jeudi à vendredi à notre quai.

COUR SUPERIEURE

(Actions) Xavier Turcotte, Ste-Cécile du Bic, vs Ernest Belzile, Bic. Négotiation de servitude, 1ère classe. G. L. Dionne, Amqui, vs Alphonse Lacroix, Sayabec, \$399.00. Dommages pour diffamations verbales. Aimé Charest, Padoue, vs Alfred Michaud, Price, \$106.00. Dommages réels.

(Jugements) Théophile Fournier, St-Fabien, vs Cyrice Rioux, St-Fabien. Jugement rendu par le Protonotaire pour \$372.48.

Théophile Fournier, St-Fabien, vs Alphonse Lévesque, St-Fabien. Jugement pour \$139.59.

J. Lauréat Champoux, Causapsal, vs C. A. Morin, Causapsal. Jugement pour \$101.50.

Philippe Côté, St-Vianney, vs Edmond Langlois, Val-Brillant. Jugement pour \$201.30.

Alphonse Garon, Rimouski, vs Joseph Brochu. Jugement pour \$116.15.

Alphonse Garon, Rimouski, vs J. B. Langlois. Jugement pour \$120.65.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Rose-Anna et Marie-Ange D'Auteuil et al., St-Mathieu, vs Dame Ve Elmire Gaudreault, St-Mathieu. Jugement pour \$253.50.

Adélard Bélanger, Sayabec, vs L. P. Rioux, Sayabec. A l'enquête les parties ont déclaré la cause réglée. Vu la dite déclaration des parties, l'honorable Juge Langlais rend jugement pour les frais de l'action telle qu'intentée contre le défendeur.

Adrien Simard, Ste-Anne des Monts, vs Joseph Pelletier, Achille, Ste-Anne des Monts. Jugement suivant confession de jugement faite par le défendeur pour \$80.20.

Retraites fermées

A LA MAISON STE-THERESE DE L'ENFANT-JESUS 6 au 9 novembre, pour dames. Pour tous renseignements s'adresser aux Missionnaires de l'Imm.-Conception, Rimouski.



PERMANENT SANS ELECTRICITE SALON DE BEAUTE DECHAMPLAIN

(En face de la Cathédrale) Le plus grand salon moderne donne la nouveauté et la qualité pour le prix payé.

Les permanents avec machines à fils FRISOL et LUSTROL frisent les cheveux avec les nouvelles méthodes et solutions qui ont surpassé toutes expériences.

Prix: \$2.00 à \$8.50. Le permanent LIDO sans fils et sans électricité sur la tête est toujours en tête du progrès.

LIDO spécial: \$3.00 à \$5.00. LIDO régulier: \$5.00 à \$10.00.

NOUVEAU PROCÉDE Pour égaliser les cheveux qui sont de différentes nuances et donnent un lustre brillant.

Prix: 25c, 35c et 50c. Pour Cheveux Blancs Ce nouveau procédé n'est pas une teinture mais simplement pour éclaircir les cheveux blancs et chatain clair. Nous donnons la teinture rapide IXOL.

Tout genre de travail. Personnel d'expérience reconnue.

PACIFIQUE CANADIEN



JOUR D'ACTION DE GRACES PRIX REDUITS

Aller et retour pour le prix du billet simple de première plus un quart. Entre toutes les gares et stations du Canada et pour certains endroits aux Etats-Unis.

Aller: à partir de mercredi le 23 oct. jusqu'à 2.00 p.m. jeudi le 24 oct.

Retour: départ jusqu'à minuit, vendredi le 25 oct.

PRIX REDUITS MINIMUMS: Adultes - 50c Enfants - 25c Renseignements et billets sur demande à C.-A. LANGEVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Can.

nadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P.-E. GINGRAS, Agent de District, Gare Windsor, Montréal.

AUBAINE SPECIALE

Permanents avec ou sans électricité.

Profitant de la réduction faite par ma compagnie, j'en ferai bénéficier ma clientèle du 10 octobre au 1er novembre.

Toutes sortes de coiffures, massages, manucures, etc. Spécialité: teinture des cheveux.

Une visite est sollicitée ou téléphonez à 72-B pour appointments.

Mlle Laplante, coiffeuse experte, diplômée.

SALON DRAPEAU Rue St-Germain—Rimouski.

Salon de beauté ACME

Angle des rues Rouleau et de l'Évêché Tél. 182

Avez-vous essayé les nouvelles solutions au Salon ACME. Si non, donnez-moi votre appointment, et je vous garantis de friser vos cheveux, quelque soit leur état, avec le pad Acme. Ce pad à l'huile végétale arrête la chute des cheveux, et les guérie s'ils sont malades, vos cheveux prennent l'ondulation durable. Si vos cheveux ont encore du permanent, le pad Acme le friserà. Ses solutions ont aucun odeur et sont sans ammoniaque. Notre seul salon les possède. Est-ce que vous aimez avoir une chevelure brillante, transparente et lustrée, que ce soit la couleur brune, noire, blonde, blanche, etc. Venez essayer le nouveau procédé, avec satisfaction sans employer aucune teinture.

Permanents ord. Acme, \$2.00 à \$10.00

Ond. à l'eau 35 et 50. Marcel. 25 et Komol 35. Le tout fait avec attention. Aussi coupes de cheveux de toutes sortes.

coiffeur diplômé avec grande connaissance dans les cheveux.

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment

obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

TRAPPEURS

Nous avons un moyen merveilleux pour capturer le renard ainsi que tous gibiers tels que visons, martres, etc. Si vous désirez avoir des renseignements écrivez en envoyant cinq sous en timbres-poste à LORENZO ALAIN, Cap Rouge, P. Q.

Service Civil

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment

obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

Service Civil

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment

obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

Service Civil

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment

obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

Service Civil

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment

obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

Service Civil

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment

obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

Service Civil

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment

obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

Service Civil

Un conseil: — Soyez un employé civil, des postes, un inspecteur de douanes, un commis, sténographe, etc. Livre gratuit: "Comment

obtenir une position du Gouvernement?" Ecrire à M. C. C. Civil Service School, Toronto, (10).

Service Civil

Advertisement for L'IMPRIMERIE GILBERT, LIMITEE. Includes text about modern lighting systems and printing services. Features an illustration of a lamp.

Advertisement for SERVICE CIVIL. Text about becoming a government employee and a list of professions.

Advertisement for TRAPPEURS. Text about trapping techniques and contact information.

Large advertisement for Chez Verreault. Features fashion illustrations of a woman in a dress and a man in a hat. Text promotes woolen clothing and hats at reduced prices.

Advertisement for VOGUE CIGARETTE PAPERS. Includes an illustration of a woman's face and text about the quality of the papers.

JUBILATION ET DESOLATION. A short piece of text discussing the contrast between joy and sorrow.

Matane. Report on the death of M. Bruno Gagnon, aged 88.

Mort de M. Bruno Gagnon. — Il était âgé de 88 ans.

Nous apprenons la mort de M. Bruno Gagnon, époux de feu Vitaline Villeneuve, décédé à l'âge vénérable de 88 ans et 8 mois.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils et deux filles: MM. François, Odilna et Abel Gagnon; Mlle Hélène Gagnon et Mme Arthur Gauthier, de St-Luc de Matane.

Il était le frère de Mme Polycarpe Tremblay, de St-Luc de Matane; le demi-frère de MM. Joseph, Paul, Georges, Jean-Baptiste, Hormidas et Philippe Gagnon; le beau-frère de Mme Joseph Gagnon et de M. Polycarpe Tremblay.

Aux membres de la famille nous exprimons nos sincères condoléances.

Les merveilleuses possibilités

de rester indéfiniment jeune, svelte, par le spécifique NATURE ORIENT DORETTE.

SAVEZ-VOUS COMMENT conserver ou acquérir une peau naturellement belle, lisse, satinée, réajuster le contour des yeux, l'oval du visage, absorber complètement les petites rides; en un mot conserver son maximum de beauté naturelle?

Vous obtiendrez tous ces secrets et quelques autres du "MYSTÈRE RIEUX ORIENT", par le représentants de

ANNA TALULA MME T. BELANGER qui sera à Rimouski du 21 au 26 octobre chez Mme (Dr) M. A. Drapeau. Venez vous convaincre. Consultation privée sans frais. Pour appointments, tél. No 63.

Une méthode absolument nouvelle, scientifiquement éprouvée, simple, facile et agréable à suivre.

MISE AU POINT

M. LOUIS-PAUL FILLION désire annoncer au public par la voix du "Progrès du Golfe" qu'il fait partie du Personnel de L'IMPRIMERIE BLAIS depuis le 10 Avril dernier.

Voici le fac-similé de la carte d'affaire qu'il a distribuée à profusion d'ici à Gaspé depuis cette date.

Facsimile of a business card for L'IMPRIMERIE BLAIS, featuring the name PAUL FILLION and the location RIMOUSKI, QUE.